

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PUBLIE LE : 31 JAN, 2023

**OBJET :**  
*Modification du plan de  
financement relative à une  
demande de subvention au  
titre de la DETR*

**Nombre de conseillers :**

- en exercice : 29  
- votants : 29

N° 2023.01.06

L'an deux mille vingt-trois, le 30 janvier, le Conseil Municipal de la commune de Livron-sur-Drôme, dûment convoqué le 24 janvier 2023, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis FAYARD, Maire. Monsieur José MUNOZ ALVAREZ est désigné secrétaire de séance.

**PRESENTS :** Francis FAYARD, Nathalie MANTONNIER, Evelyne BERNARD, Jean-François FAURE, Anne-Lise VIALON, Christian CHABERT, Evelyne BILBOT, Sébastien AMBLARD, Christiane LAMBERT, Annick BAROTEAUX, Georges CASANOVA, Marie-Christine GEAY, Elisabeth LUQUES, Laurent MANTONNIER, Nathalie SORIA, Sébastien CHEYNEL, Emmanuel DELPONT, Dan VILLIOT, Fabien PLANET, Thierry SANCHEZ, Alain COURTHIAL, Emmanuelle GIELLY, José MUNOZ ALVAREZ

**REPRESENTES :** Philippe CHAVE (pouvoir à C. CHABERT), Thierry JAVELAS (pouvoir à S. CHEYNEL), Dutilio NOVARO (pouvoir à J.F FAURE), Francine DAMBRINE (pouvoir à E. DELPONT), Matthieu NIVOT (pouvoir à D. VILLIOT), Nicolas COLOMB (pouvoir à F. PLANET)

**ABSENTS :**

-----

Madame Evelyne BERNARD, Adjointe déléguée aux Finances et Ressources Humaines, rappelle qu'une délibération a été prise le 28 novembre 2022 afin d'approuver le plan de financement prévisionnel concernant la sécurisation des falaises et de solliciter une aide financière auprès de l'Etat et tout autre subvention possible.

Il est nécessaire de procéder à une modification du plan de financement afin d'intégrer dans les dépenses éligibles l'étude de diagnostic de la société GINGER.

L'enveloppe financière totale de l'opération reste inchangée soit 114 150 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est modifié au niveau de la subvention prenant en compte le montant des dépenses éligibles et au niveau du reste à charge de la commune.

Le nouveau plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES		Montant prévisionnel (HT)	RECETTES	En € HT
Études préalables (10 % maximum)	Etude diagnostic GINGER (mission G5)	3400 €	ETAT (25 % des dépenses éligibles soit un total)	28537.50 €
Maîtrise d'œuvre	Etude complémentaire du mur de soutènement	10 000 €		
Travaux (détail) :				
PHASE 1	Travaux de purge et vidange des grillages	15 000 €	Mairie de Livron-sur-Drôme	85 612.50 €
	Reprise pièges à blocs	30 000 €		
	Confortements	8000 €		
PHASE 2	Travaux de purge et entretien des ouvrages	10 000 €		
	Confortements	16 000 €		
Autres dépenses	Contrôle et essais	3950 €		
	Installations de chantier	17 800 €		
<b>Total des dépenses prévisionnelles de l'opération</b>		<b>114 150,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>114 150 €</b>

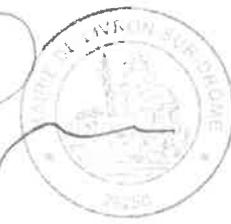
**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'Unanimité :**

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel proposé
- **APPROUVE** la réalisation des travaux de sécurisation des falaises
- **FIXE** l'enveloppe prévisionnelle de l'opération à 114 150 € HT
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2023 pour cette opération

- **CHARGE** Monsieur le Maire de solliciter une aide financière :
  - auprès de l'Etat (DETR 2023)
  - et ou tout autre subvention possible
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tous documents administratifs et financiers nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Le secrétaire de séance,



Acte exécutoire en vertu de sa transmission en Préfecture le 31 JAN. 2023